

Conseil de quartier « Val »

17 novembre 2021 – Salle Lucien Delacour

11 habitants présents

Elus référents présents : Y. Froissart, J. Mesas

Introduction

- Tour de présentation des élus
- Présentation par Yves Froissart de la démarche « Conseils de quartier »
 - Les élus référents sont chargés de donner suite aux échanges et idées qui apparaîtront au cours du Conseil de quartier.
 - L'ordre du jour s'appuie sur les points que veulent évoquer les habitants. Toutes les réponses ne pourront pas toujours être données en cours de réunion, mais les questions seront alors notées pour un retour à la prochaine réunion.
 - Rappel de l'existence d'un budget pour concrétiser certaines initiatives qui naitront des conseils de quartier.
 - Pour toute question qui vient entre deux conseils de quartier, ne pas hésiter à téléphoner à la mairie ou à faire un mail en joignant le cas échéant des photos.

Echanges

- Circulation au Bout du Pont

Rencontre avec le Conseil départemental du Loiret. Premier point d'étape mi-janvier. Restitution en mars. L'étude porte sur la vitesse, le stationnement, l'éclairage public, la liaison piétonne et cyclable vers le Pré d'Allonnes. Elle porte sur les deux entrées de ville depuis le panneau d'entrée d'agglomération : la route de Lailly (à partir du pont du Guidon) et la route de Saint-Laurent. Au vu des flux respectifs des deux voies, le département souhaite une réflexion sur le sens de priorité entre la route de St Laurent et la route de Lailly en Val.

Retour des habitants qu'il n'y a pas assez de contrôles. Une demande sera effectuée auprès de la police municipale.

Suite donnée : Transmission à la police municipale.

Passage piéton effacé au bout du pont à repeindre

Suite donnée : Devis de réfection demandé.

- Stationnement des PL au Bout du Pont

Stationnement nocturne qui fait du bruit. Demande de possibilité d'installer une pierre et un panneau d'interdiction de stationner.

Suite donnée : Transmission aux services techniques pour études.

- Totems entrés de ville

Problème du Totem situé à l'entrée en venant de St Laurent qui bloque la visibilité. Idem pour le 1^{er} Totem en venant de Lailly pose aussi problème.

Suite donnée : Transmission aux services techniques pour études.

- Raccordement tout à l'égout

Une enquête a eu lieu il y a une trentaine d'année pour étudier la possibilité. Aujourd'hui, certaines fosses septiques ne sont plus aux normes.

Pas d'information à ce jour sur le dossier. Une question sera posée à la communauté de communes pour savoir si c'est une piste de raccorder aussi la Chataigneraie à terme. Il y a actuellement de l'assainissement jusqu'au camping.

Suite donnée : Réponse de la communauté de communes : Il n'est pas prévu d'extension du réseau assainissement dans ce secteur. Il n'y a pas assez d'habitations au vu du linéaire à créer.

- Etat des voiries

Problème d'évacuation d'eau pluviale au niveau de l'embranchement de la route du Val sur cette route. Les fossés qui existaient auparavant n'existent plus. Il y a un point bas, il faudrait voir pour favoriser l'évacuation/infiltration de l'eau. Voir si c'est une voirie Ville ou CCTVL.

Suite donnée : Réponse de la communauté de communes : C'est une portion de voirie communale. Dossier transmis aux services techniques municipaux.

Il faut être conscient qu'il y a un coût important pour l'entretien de ces routes. Il faut chercher la meilleure solution en terme de coût. Piste de dépôts de calcaire à la disposition des habitants : ces réparations ne sont pas assez durables. C'est ce qu'on fait depuis plusieurs années déjà. Il semble donc préférable de faire de plus petites portions mais correctement.

Les 3 chemins les plus compliqués :

- Les Grandes Gibaudières : 4 riverains, peu de passage agricole. Problème surtout du camion poubelle et de sa giration. Problème du camion poubelle pourrait être réglé avec un point de regroupement au bout du chemin.
- Les Montevrains : 1 seul riverain
- Marchebault : Beaucoup de passage de véhicules agricoles qui participent à dégrader les chemins.

Suite donnée : Accord de principe sur la création de point de regroupement donné par la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. Le dossier est transmis à Véolia pour validation technique.

- Elagage aux Pâtières

Arbres ne sont pas taillés. Les Moissonneuses doivent donc passer dans le chemin. Impact aussi sur les lignes électriques. Demande que la mairie fasse un courrier de mise en demeure au riverain.

Suite donnée : Courrier adressé par la police municipale

- Broyage le long de la départementale

Il relève normalement du Conseil départemental du Loiret. Passage en cours. Il y a habituellement 2 ou 3 passages par an. Il sera fait un courrier au département pour alerter sur la visibilité de certains carrefours.

Suite donnée : Demande d'éclaircissement faite au département par mail.

- Levée :

Le passage sur la Levée se fait trop vite par les voitures qui veulent couper. Il serait intéressant de mettre des barrières pour empêcher les voitures de passer. La rénovation fait passer plus vite. S'assurer auprès de M. Naudin si cela peut l'impacter.

Suite donnée : Demande effectuée auprès de la DDT en décembre 2021.

M. Legout signale un problème de busage insuffisant en cas de crue de la Loire suite à une construction d'un habitant sur le fossé qui longe la levée. Ceci semble avoir contribué aux inondations de plusieurs maisons. Une inspection du syndicat de l'Ardoux serait utile.

- Situation des SDF :

Les habitants signalent que le problème est surtout lié au bruit des chiens et surtout aux chiens qui errent. Les gens ne se sentent plus en sécurité pour se balader dans les chemins. Un courrier leur a été adressé par huissier il y a deux semaines pour leur demander de partir au 30 novembre. Pas sûr que cela suffira, mais nous allons continuer.

Suite donnée : Nouvelle rencontre programmée avec la Gendarmerie début décembre.